



Zeugma

Année 2007 - Février - Numéro 56

C'est un excès de confiance dans les parents, que d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants.

Jean de La Bruyère

Être parents, c'est « procurer un don »

MICHEL NEHR

Directeur de l'Association

PASSAGE

Bien sûr, ce serait beaucoup trop simple, si la bonne éducation des enfants ne dépendait que des parents. Il suffirait d'agir sur ce seul paramètre et le problème serait réglé ! D'ailleurs notre société, parfois impuissante à tracer une voie et à faire entendre une voix, toutes deux éducatives, a bien vite tendance à jeter l'anathème sur les géniteurs de notre jeunesse.

« Parent », au singulier, le père **ou** la mère. Au pluriel, le père **et** la mère. Le mot se décline en montrant tour à tour le rôle différencié de chacun, et le rôle associé du couple. Sa racine latine *parens*, participe présent de *parere* désigne le « *produisant* », celui qui enfante, qui met au monde. Comme si le rôle des parents s'arrêtait à l'enfantement, la responsabilité entière de l'avenir étant dévolue à l'enfant.

« *Deviens ce que tu es* », disait le poète Pindar, c'est-à-dire ton avenir est déterminé d'avance, rien ni personne n'y peut rien changer. Ou au contraire, autre interprétation : tu as toute liberté pour faire de ta vie ce que tu veux. Ou enfin, ta vraie liberté est d'accepter ce que tu es réellement.

Quelle est donc la place des parents dans cette aporie de la vie ?

Examinons encore un peu plus loin avec Alain Rey l'étymologie du mot et nous verrons que ses lointaines racines indoeuropéennes et grecques donnent, un sens un peu différent de celui de la simple procréation, puisqu'elles signifient : « *j'ai procuré un don* ».

Ne serait-ce pas là le sens profond de la parentalité ? Au-delà du don de la vie, n'est-ce pas le don de l'amour, le don de la sécurité, le don de la transmission des valeurs... Et n'a-t-on pas raison de parler des déshérités, comme de ceux qui n'ont pas reçu le don de tout ce qui constitue l'héritage social et familial ?

On voit bien que tous les enfants n'ont donc pas la même chance au départ. « *L'épargne est une magnifique réalité, spécialement quand nos parents l'ont pratiquée* », disait Mark Twain sur le ton de l'humour. Et il est vrai que tous les parents n'ont pas la même capacité d'épargner autant de trésors à distribuer.

La responsabilité collective est donc pleine et entière vis-à-vis des parents, comme vis-à-vis des enfants.

C'est ce que montrent, chacun à leur manière, les auteurs des textes de ce Zeugma consacré à la parentalité.

Les parents, premiers partenaires des éducateurs de rue

Sylvie BROISIN

Éducatrice de rue,

Pour l'équipe « Avenue de France » ANNECY

Il paraît essentiel de rappeler que les premiers partenaires avec lesquels travaille une équipe sont les parents : les parents des jeunes auprès desquels nous menons une action éducative.

C'est avec le temps, l'ancienneté mais surtout avec la confiance que nous accordent les jeunes, qu'il devient possible pour les éducateurs de rentrer au sein de la famille et de créer une relation avec les parents.

La qualité du partenariat et la reconnaissance réciproque des missions des différents intervenants du secteur sont aussi de réels atouts pour la prise en compte des familles.

C'est à partir de cette rencontre que l'éducateur devient parfois le trait d'union entre l'enfant (le jeune) et ses parents.

Quelques constats :

L'équipe est aujourd'hui, de plus en plus sollicitée par les assistantes sociales, les professionnels des collèges mais aussi par ses partenaires de l'animation sur la question des relations entre jeunes et parents.

Alors qu'il était plus « logique » d'accéder à la problématique familiale à partir de la relation éducative établie avec le jeune, il n'est pas rare, aujourd'hui, de connaître l'histoire familiale avant même la rencontre avec l'enfant.

Ce sont aussi et le plus souvent les mères de famille qui interpellent l'équipe et qui informent des difficultés qu'elles rencontrent avec leurs enfants.

Ces mamans n'hésitent pas à aborder les éducateurs dans la rue, au local ou sur les portables professionnels...elles passent parfois par un intermédiaire afin de rentrer en contact avec les éducateurs : services sociaux, structures d'animation... Le bouche à oreille permet aussi aux familles de prendre contact avec un membre de l'équipe.

Quelles sont les sollicitations ?

Fréquemment les mères révèlent aux éducateurs leur difficulté à faire Autorité auprès de leurs enfants...*Que disent elles ?* Elles parlent de leur déficit d'influence vis-à-vis d'eux.

Elles sont conscientes que leur enfant « tourne mal » mais aussi conscientes qu'elles n'y « arrivent pas ». Elles vivent ainsi un grand sentiment de détresse, d'insécurité voire de honte pour certaines d'entre elles.

Elles expriment ainsi avec « humilité » leur malaise voire leur impossibilité à « assumer » les conséquences et les responsabilités dans lesquelles les engagent leur enfant notamment vis-à-vis des institutions : école, justice, police... Elles se sentent « déficientes », se disent ou se pensent « mauvaises mères ».

L'éducateur, un trait d'union entre l'enfant et ses parents.

**« Je ne sais plus quoi faire »...
« Il ne m'écoute plus »...**

Un appel qui émane le plus souvent des mères.

Chaque situation est évaluée et prise en compte.

C'est au travers de certaines demandes « d'accroche », accompagnement d'ordre administratif par exemple, qu'elles sollicitent aussi l'aide des éducateurs pour recréer du lien entre elles et leurs enfants. La présence du tiers leur est nécessaire pour oser dire à leur enfant ce qui est difficile en terme de communication, ou ce qui est inacceptable en terme de respect des règles au sein de la famille par exemple.

Face au désarroi de ces parents, les éducateurs notent qu'il est identique qu'il s'agisse de leurs jeunes enfants ou de leurs jeunes majeurs.

Quelques éléments d'analyse :

A l'inverse de ce qui s'entend, les éducateurs ont plus à faire à des parents démunis que démissionnaires : « Je ne sais plus quoi faire »... « Il ne m'écoute plus »...

Ils sont relégués dans l'impuissance, touchés dans leur « estime » de parents et blessés dans leur être citoyen... « On assure pas »... « Que vont penser les gens »...

Ils sont à la recherche d'une aide, d'un soutien, d'une écoute sans crainte d'être jugés mais aussi d'un réconfort, d'une réassurance quant à leur valeur de parents mais aussi de personne citoyenne.

Ils sont pour certains en demande de réflexion et de compréhension vis-à-vis de leurs enfants... « Aidez nous à comprendre nos enfants ».

Les éducateurs du secteur constatent qu'ils sont plus fréquemment sollicités par les parents, que ces derniers osent leur révéler ce qui fait vraiment problème pour eux. Ils constatent aussi plus de remise en cause de leur part et parfois un réel souhait de « bénéficier » d'une aide.

Quelques éléments de positionnement :

La rencontre avec les parents des jeunes se réalise à partir de la présence sur le secteur.

Le travail de rue offre un grand nombre d'occasions de rencontres avec les familles : trajet entre l'école et le domicile, trajet entre le centre commercial et la maison... L'équipe est aussi repérée du domicile des parents qui descendent à la rencontre des éducateurs.

Les permanences que font les éducateurs et qui sont connues des jeunes et de leurs familles, mais aussi des partenaires sont aussi des opportunités qu'utilisent les parents pour rencontrer les éducateurs.

Le téléphone portable se révèle aussi être un outil utilisé par les familles pour prendre contact et faire une demande de rendez-vous auprès d'un éducateur.

Chaque situation est évaluée par l'éducateur ou en équipe dans sa singularité. Les éducateurs prennent le temps d'écouter, d'échanger, de rassurer mais aussi de faire des propositions :

- Rencontre avec le jeune s'il n'est pas connu
- Mise en parole avec le jeune
- Accompagnement éducatif
- Médiation entre parents et jeune
- Médiation entre famille, jeune et institution

Orientation vers une autre structure

Proposition du Point Écoute Parents

En conclusion, l'équipe confirme la plus value, en terme de cohérence et de sens donné à l'action éducative, que permet la relation avec les parents.

L'activité éducative auprès des parents en quelques chiffres.

Marie Paule LAGER

Directrice Adjointe

Association PASSAGE

L'article L121-2 du Code de l'Action Sociale et des familles stipule « dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou des formes suivantes, dont :

alinéa 2° : les actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu...

La Prévention Spécialisée se voit donc confiée par le Président du Conseil Général une mission éducative et préventive en direction des populations jeunes les plus fragiles. Elle mène aussi une action auprès de leur famille en cohérence avec les autres intervenants de l'action sociale.

C'est en totale cohérence avec le cadre d'intervention que l'association Passage développe dans le cadre de sa mission classique des actions auprès des parents des jeunes. Pour autant, elle s'est dotée d'un outil spécifique, le Point Écoute Parents. Elle participe, en lien ou pas avec ses partenaires, au développement de la vie sociale dans les lieux où elle intervient par le biais d'actions fédérant le regroupement des habitants.

Pour l'association Passage, ce sont :

- .. Plus de 300 familles qui ont été en lien avec les éducateurs en 2006. Près de la moitié a bénéficié d'une écoute et d'un soutien spécifique. Une quinzaine de parents a sollicité l'intervention des membres du Point Écoute Parents.
- .. Plus du tiers des personnes accueillies dans le cadre de cet outil sont le père et la mère.
- .. Sur l'ensemble des problématiques abordées au cours des entretiens, la moitié concerne la relation entre parents et enfants, filles ou garçons et l'autre moitié, concerne le problème posé par l'enfant et par conséquent au parent... Fugue, violence, problème psychologique...

Pour l'ensemble des équipes, une vingtaine d'activités ont été mises en place en direction des familles sur les territoires d'intervention. Les activités proposées vont de la mise en œuvre d'activités généralistes qui permettent de couvrir amplement le terrain, à celles qui s'adressent de façon plus précise à certains adultes. Au total, ce sont près de 1000 personnes adultes qui ont bénéficié de ces animations.

Plus de 300 familles ont été en lien avec les éducateurs en 2006.

Écouter, et conseiller, C'est aussi aider

Yvette GOLLIET

Emmanuel ROQUE

Éducateurs au point écoutes parents - PASSAGE

Le Point Ecoute Parents (PEP) est un outil de soutien ponctuel à la parentalité proposé par Passage dans sa mission de prévention spécialisée.

Le PEP est ouvert à tous les parents dont les enfants sont connus par les éducateurs et/ ou leurs partenaires.

Nous proposons une parenthèse pour permettre aux parents de :

Prendre le temps de s'arrêter...

Parler de ce qui est difficile...

Trouver des solutions pour créer des relations nouvelles...

Pour cela deux éducateurs reçoivent en entretien les parents dans les locaux de PASSAGE. Ces temps sont confidentiels, gratuits et sans aucune formalité administrative. Les éducateurs qui accueillent ne connaissent pas la famille.

Quelques constats et réflexions autour du Point Ecoute Parents après plusieurs mois de fonctionnement.

Nous remarquons que ce sont les mères qui appellent le plus souvent pour prendre le premier rendez-vous. Chaque fois que cela est possible, nous invitons le père à venir, ce qui s'est toujours fait sans problème lorsque celui-ci est présent au quotidien dans l'éducation des enfants.

Nous notons qu'entre l'indication qui peut être donnée par un travailleur social et la prise de rendez-vous, il peut se passer du temps, jusqu'à 2 mois pour une situation. Le délai entre la demande exprimée en terme d'urgence et de gravité de la situation et la prise de rendez-vous peut s'expliquer par le besoin de prendre un temps de latence pour mettre en œuvre une démarche inhabituelle pour eux. En effet, souvent dans le premier appel, les parents demandent à venir avec leur fils ou leur fille. Nous devons leur rappeler qu'il s'agit d'un espace pour eux : nous recevons les adultes en tant que parents ayant un souci dans la relation avec leur enfant. Ce sont eux qui se questionnent sur la « justesse » de leur position éducative.

Les problématiques dont les parents nous parlent concernent principalement leur adolescent ou jeune adulte. Les parents nous expriment une difficulté bien identifiée autour d'un seul enfant.

Nous notons que les parents se positionnent (ils essaient de dire non, ils recherchent la juste place entre « être ferme » et « être aimant »). Il semble que ces parents viennent confronter auprès de nous, (professionnels de l'adolescence) les tentatives de solutions qu'ils ont mis en place. Peut-être viennent-ils aussi chercher des conseils pour affiner et optimiser leur position ?

Nous constatons que de nombreux parents que nous rencontrons travaillent et ont un cercle relationnel. Cependant, nous notons un isolement dans ce réseau relationnel, professionnel, ou familial avec lequel ils ne peuvent partager leurs soucis de parents.

QUAND PARENTALITE NE RIME PAS AVEC PRECARITE

Françoise BERNARD
Conseillère technique
DPDS - Conseil Général

La notion de "parentalité" nous renvoie à l'ensemble des façons de vivre le fait d'être parents, et elle trouve dans l'action sociale un immense champ d'application, tant parce qu'elle permet de repenser les situations complexes : mono parentalité, homo parentalité, recomposition familiale, famille d'accueil... que parce qu'elle ouvre des voies pour un soutien et un accompagnement des parents qui vise d'abord à préserver le lien parental et ses diverses expressions, et non plus à contrôler et recadrer les familles au regard d'une norme unique et immuable.

Les professionnels de l'éducatif et de l'action sociale sont donc amenés à interroger leurs interventions dans un contexte où certaines populations notamment "précaires" sont facilement montrées du doigt comme étant "défaillantes", "déficitaires", "démissionnaires" dans leurs attitudes parentales. La parentalité peut ainsi être agitée au service d'une stigmatisation très forte des publics pauvres. Or, la question de la responsabilité parentale renvoie au processus de reconnaissance sociale et citoyenne des personnes, et à leur nécessaire affiliation à partir d'un certain nombre de leviers incontournables : le droit au travail, à la santé, au logement, à la culture, à la formation ...



En conséquence, le soutien et l'accompagnement à la parentalité ne peuvent être efficaces que si les professionnels du travail social contribuent par leur éclairage et leur expertise à une meilleure prise en compte des trajectoires de vie mais aussi des contextes socio-économiques qui conditionnent à l'évidence l'exercice de la fonction parentale. Ils sont appelés dans une logique de co-construction à instaurer les parents comme partena-

naires, en effet seule la participation volontaire et éclairée des parents aux dispositions qui les concernent garantit un cadre éthique visant la promotion des familles

dans les actions conduites.

Les travailleurs sociaux sont témoins au quotidien des fortes inégalités à l'œuvre dans le processus d'évolution des familles.

Un des enjeux du travail social est sans doute de veiller à partir de ce concept de parentalité à ne pas ajouter "l'insulte au mal", par une tentative de culpabilisation des familles quant à l'âpreté de leur situation et de rechercher avec celles-ci des pistes d'aides efficaces, effi-

cientes, agissantes dans leur capacité à renforcer les liens entre parents et institutions et leur implication citoyenne en reliant la dimension privée de la famille et sa dimension sociétale.